

« À LA RECHERCHE DU TOMBEAU PERDU DU JÉSUS DE NAZARETH »

Jean Marc Robillard, Licence Études Bibliques

INTRODUCTION

Lundi, le 26 février 2007, l'édition du journal *La Presse*, en page A10, titrait : « *Les cercueils de la famille de Jésus retrouvés ?* » De quoi remettre en cause la foi au Christ et en sa Résurrection.

Cette question surgit à l'occasion de la sortie d'un film documentaire sur une découverte archéologique remontant déjà à 1980. Dans le quartier Talpiot de Jérusalem, on a mis à jour ce qui semble être un tombeau familial contenant 10 ossuaires ou boîtes funéraires ainsi que trois crânes.

Sur six de ces boîtes funéraires, se retrouvent des inscriptions qui, à première vue, peuvent étonner : « Jésus, fils de Joseph », Judas, fils de Jésus », « Maria », « Mariamne », « Joseph » et « Matthieu ». Tous des noms que nous retrouvons dans nos Évangiles.

Les réalisateurs de ce film documentaire sont Simcha Jacobovici et James Cameron. Le premier est un canadien d'origine israélienne, tandis que le second est le réalisateur de *Titanic*. Les auteurs de ce documentaire intitulé « *Le tombeau perdu de Jésus* » déclarent s'appuyer sur des tests d'ADN pour affirmer qu'il s'agit de la tombe du Jésus de Nazareth (Jésus fils de Joseph) et de Mariamne (Marie Madeleine) qui aurait été son épouse ; la troisième tombe étant celle de leur fils Judas (le disciple bien-aimé dont parle les Évangiles, cf., Jn 13,23).

Qu'en est-il au juste ? Que faut-il en penser ?

CE QUI EST ACQUIS

Actuellement, l'authenticité des ossuaires est établie et reconnue. Il s'agit bien d'une tombe familiale datant du 1^{er} siècle après Jésus Christ. Ce qui est remis en question, ce sont les méthodes et surtout les conclusions auxquelles les auteurs du film documentaire parviennent.

CE QUI EST QUESTIONNABLE

1.- Les noms inscrits sur les ossuaires

En 2002, un certain Oded Golan, marchand d'antiquités, a prétendu détenir l'ossuaire de « Jacques fils de Joseph frère de Jésus ». Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une contrefaçon de l'inscription sur un ossuaire authentique du 1^{er} siècle. Les auteurs furent poursuivis en justice et condamnés pour fraude en 2005.

Ce qui est intéressant, c'est qu'à cette occasion, une étude a été faite de la probabilité des noms. Voici ce qu'en dit le professeur André Lemaire : « Ainsi, parmi les 233 inscriptions sur ossuaire du catalogue de Rhamini (pp. 13-14), les noms masculins hébreux que l'on rencontre le plus souvent dans ces inscriptions sont : Simon (vingt-six fois), Joseph (dix-huit), Judas (dix-huit), Lazare (seize), Jean (douze), Ananie (dix), Jésus (dix) et Matthieu (huit), tandis que Jacob/Jacques n'apparaît que cinq fois. »

Si à Jérusalem, plusieurs hommes portaient le nom de Joseph ou de Jésus, nous pouvons aussi penser qu'il y avait plusieurs femmes qui portaient le même nom. Le Nouveau Testament mentionne 7 femmes portant le nom de Marie : 1) Marie, la mère de Jésus (Jn 2,1-5) ; 2) Marie de Magdala (Lc 8,2) ; 3) Marie de Béthanie (Jn 11,1-5) ; 4) Marie, mère de Jacques (Mt 27,56) ; 5) Marie, femme de Clopas (Jn 19,25) ; 6) Marie, mère de Marc (Ac., 12,12-17) et 7) Marie, une chrétienne de Rome (Rm 16,6).

En conséquence, l'argument des noms ne saurait tenir hors de tout doute puisqu'il peut s'agir de plusieurs personnages portant les mêmes noms.

2.- Les tests d'ADN

Nous savons que les tests d'ADN sont une source fiable pour l'identification d'une personne. Il y a deux sortes de test d'ADN.

Le premier, l'*ADN nucléaire*, permet l'identification génétique d'un organisme. S'agit-il d'une plante, d'un animal, d'une femme ou d'un homme et même plus, de tel homme en particulier ? Toutefois, pour que l'identification soit certaine, il faut déjà posséder son ADN afin de pouvoir comparer. C'est la même chose avec les empreintes digitales. J'aurais beau identifier une empreinte digitale, si je n'ai pas l'originale avec laquelle faire l'identification, je ne peux en tirer de conclusion. Or, jusqu'à maintenant, personne ne possède l'original de l'ADN du Jésus de Nazareth pour faire la comparaison et établir hors de tout doute l'identité des ossements retrouvés dans cette tombe familiale.

Le deuxième test d'ADN est dit *test de l'ADN mitochondrial* qui va plus loin dans l'analyse génétique d'un individu. Ce test permet d'identifier des caractéristiques génétiques qui sont transmis par la mère uniquement. À partir de ce test, nous pouvons donc établir avec certitude un lien de parenté entre deux individus. Mais il s'agit toujours d'une relation mère-fils ou mère-fille. Ici, selon ce qui est rapporté, un rapport génétique peut être établi entre les ossements identifiés comme ceux de « Mariamne » et ceux identifiés comme ceux de « Judas ». Tout ce que cela prouve c'est qu'il s'agit de la mère et de son fils. Mais personne ne possède l'original de l'ADN de Marie de Magdala pour en faire la comparaison et établir qu'il s'agit bien d'elle.

De plus, le fait que les ossements contenus dans l'ossuaire « Jésus fils de Joseph » présentent un ADN différent de ceux contenus dans l'ossuaire portant l'inscription « Mariamne » ne permet pas de conclure qu'il s'agit d'un couple, de l'époux et de l'épouse. Cela prouve simplement qu'il ne s'agit pas de la mère et du fils.

« À LA RECHERCHE DU TOMBEAU PERDU DU JÉSUS DE NAZARETH »

Jean Marc Robillard, Licence Études Bibliques

Tout ce que nous pouvons conclure à partir de ces tests d'ADN, c'est que nous sommes très certainement en présence d'une tombe familiale puisque l'analyse de deux séries d'ossements sur trois démontre un lien de parenté que nous pouvons établir comme celui de mère-fils. Mais nous ne pouvons aller plus loin, sans tomber dans la science-fiction.

CONCLUSION

Même du vivant du Jésus de Nazareth, les gens ont voulu avoir des preuves démontrant qu'il était bien le Messie (cf., Mc 8,11-13). Jésus s'est refusé à donner ces signes si ce n'est ses actions (Mt 11,2-5) et celui de Jonas (Lc 11,29), c'est-à-dire celui de sa mort et de sa résurrection. Même devant le tombeau vide au matin de Pâques, les disciples ne croient pas à la résurrection (Jn 20,1-2 ; Luc 24,13-24 ; Jn 20,24-29). Leur foi – et la nôtre – s'appuiera sur les apparitions du Ressuscité (Ac., 10,34-43). Il nous faut rester dans le domaine de la foi et non du savoir.

jmarc@diocese-st-hyacinthe.qc.ca